

-----

## DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DE GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINÉ

### Séance du samedi 1<sup>er</sup> mars 2025

Le samedi 1<sup>er</sup> mars 2025, le Comité syndical du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni à 09h30 dans la salle communale de Benais, sur la convocation qui a été adressée le 19 février 2025 par la Présidente du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Nombre de membres composant le Comité syndical : 158      Nombre de voix : 258  
Nombre de membres présents ou représentés : 78      Nombre de voix : 163  
Secrétaire de Séance : Monsieur Philippe DUBARRY

### Débat d'orientations budgétaires 2025

Vu le code général des collectivités territoriales,  
Vu le code de l'environnement, et notamment les articles L. 333-1 et L. 333-4,  
Vu la délibération du Comité Syndical n° 2025/01/CS du 15 janvier 2025 portant sur l'approbation de la charte 2024-2039 du PNR LAT ;  
Vu les statuts du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine en vigueur,

Il est fait acte du débat d'orientations budgétaires.

Pour extrait certifié conforme.



La Présidente,  
  
Sophie TUBIANA

Certifié exécutoire par le Président  
Compte-tenu de la transmission en  
Sous-préfecture et de la publication  
Le **13 MARS 2025**

Accusé de réception en préfecture  
049-254902265-20250301-2025-04-CS-DE  
Date de télétransmission : 13/03/2025  
Date de réception préfecture : 13/03/2025

-----

**DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE  
DE GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINÉ**

**Séance du samedi 1<sup>er</sup> mars 2025**

Le samedi 1<sup>er</sup> mars 2025, le Comité syndical du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni à 09h30 dans la salle communale de Benais, sur la convocation qui a été adressée le 19 février 2025 par la Présidente du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Nombre de membres composant le Comité syndical : 158      Nombre de voix : 258  
Nombre de membres présents ou représentés : 78      Nombre de voix : 163  
Secrétaire de Séance : Monsieur Philippe DUBARRY

**Tableau des emplois et effectifs au 1<sup>er</sup> mars 2025**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'environnement, et notamment les articles L. 333-1 et L. 333-4,

Vu la délibération du Comité Syndical n° 2025/01/CS du 15 janvier 2025 portant sur l'approbation de la charte 2024-2039 du PNR LAT ;

Vu les statuts du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine en vigueur,

Vu la délibération 2025/03/CS en date du 15 janvier 2025,

Les membres du Bureau à l'unanimité :

- ✓ Approuvent le tableau des emplois et des effectifs ci-dessous à la date du 1<sup>er</sup> mars 2025.

Pour extrait certifié conforme.



La Présidente,

  
Sophie TUBIANA

Certifié exécutoire par le Président  
Compte-tenu de la transmission en  
Sous-préfecture et de la publication

Le 13 MARS 2025

TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS AU 1<sup>er</sup> MARS 2025

EMPLOIS POSTE	Postes permanents	Postes non-permanents	Temps de travail hebdo. de l'emploi créé en heures		Total (1)	Catégorie hiérarchique			Grade (s) rattaché (s) à cet emploi	Emploi pouvant être pourvu par un contractuel (article 3-3 de la loi du 26/07/1984)		Emploi pourvu	Emploi non pourvu	Grade de l'agent qui occupe le poste	EFFECTIFS				
			TC	TNC		En heures	En ETP	A		B	C				oui	non	Si temps partiel (1)	Quotité	Temps en heures
Directeur	X		35	-	151,67	1		X	Attaché territorial		oui : article L. 343-1 3° du CGFP	1		Attaché territorial	---	---			
Directrice adjointe	X		35	-	151,67	1		X	Attaché principal			1		Attaché principal	---	---			
Chef du service tourisme et médiation des patrimoines	X		35	-	151,67	1		X	Attaché principal			1		Attaché principal	---	---			
Chef du service aménagement et éco-développement	X		35	-	151,67	1		X	Attaché principal			1		Attaché principal	---	---			
Responsable du service administratif et financier	X		35	-	151,67	1		X	Attaché principal			1		Attaché principal	---	---			
Chargé de mission développement culturel - Maison du Parc	X		35	-	151,67	1		X	Attaché territorial			1		Attaché territorial	90%	32			
Adjointe chargée des affaires administratives et financières	X		35	-	151,67	1		X	Rédacteur principal de 1ère classe			1		Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	---	---			
Chargé de mission communication	X		35	-	151,67	1		X	Rédacteur principal de 2ème classe			1		Rédacteur principal de 2 <sup>ème</sup> classe	90%	32			
Responsable de mission Education et tourisme	X		35	-	151,67	1		X	Rédacteur territorial		oui : article L. 332-8 2° du CGFP	1		Rédacteur contractuel					
Adjointe de direction	X		35	-	151,67	1			Adjoint Administratif	X		1		Adjoint Administratif principal 1 <sup>ère</sup> classe	---	---			
Assistante Ressources Humaines	X		35	-	151,67	1			Adjoint Administratif	X		1		Adjoint Administratif	80%	28			
Assistante Administrative Marchés Publics	X		35	-	151,67	1			Adjoint Administratif	X		1		Adjoint Administratif	---	---			
Assistante administrative	X		35	-	151,67	1			Adjoint Administratif	X	oui : article L. 332-14 du CGFP	1		Adjoint Administratif contractuel	---	---			

-----

Agent d'accueil et de médiation à la Maison du Parc - resp. Centre doc.	X									1	151,67	-	35	X	Adjoint du patrimoine	X	1	Adjoint du patrimoine	80%	28
Agent d'accueil et de médiation à la Maison du Parc - resp. Boutique	X									1	151,67	-	35	X	Adjoint du patrimoine	X	1	Adjoint du patrimoine	----	----
Chef du service Biodiversité et paysages	X							X		1	151,67	-	35	X	Ingénieur principal	X	1	Ingénieur principal	----	----
Adjoint Resp. serv. Biodiv - Chargé de mission Natura 2000 (37)	X							X		1	151,67	-	35	X	Ingénieur territorial	X	1	Ingénieur territorial	----	----
Chargé de mission eau et RAMSAR -Mission Val de Loire	X							X		1	151,67	-	35	X	Ingénieur principal	X	1	Ingénieur principal	----	----
Chargée de mission Transition écologique et sociétale - accompagnement au changement climatique	X							X		1	151,67	-	35		Attaché territorial		0	Attaché territorial	----	----
Chargé de mission agriculture durable	X							X		1	151,67	-	35	X	Ingénieur territorial	X	1	Ingénieur territorial	----	----
Chargé de mission paysage	X							X		1	151,67	-	35		Ingénieur		1	Ingénieur contractuel	----	----
Chargé de mission Natura 2000	X							X		1	151,67	-	35		Ingénieur territorial		1	Ingénieur contractuel	----	----
Chargé de mission Milieux naturels	X							X		1	151,67	-	35	X	Technicien principal		1	Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe	----	----
Chargé d'entretien	X							X		1	151,67	-	35	X	Adjoint technique	X	1	Adjoint technique	----	----



-----

## DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DE GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINÉ

### Séance du samedi 1<sup>er</sup> mars 2025

Le samedi 1<sup>er</sup> mars 2025, le Comité syndical du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni à 09h30 dans la salle communale de Benais, sur la convocation qui a été adressée le 19 février 2025 par la Présidente du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Nombre de membres composant le Comité syndical : 158      Nombre de voix : 258  
Nombre de membres présents ou représentés : 75      Nombre de voix : 145  
Secrétaire de Séance : Monsieur Philippe DUBARRY

### Désignation de représentants aux comités de pilotage Natura 2000

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'environnement,

Vu les statuts du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine (PNR LAT) en vigueur,

Vu la délibération du Comité Syndical n° 2025/01/CS du 15 janvier 2025 portant sur l'approbation de la charte 2024-2039 du PNR LAT ;

Considérant qu'il convient de désigner les représentants du Parc qui siègent au sein d'instances Natura 2000 ;

Considérant les candidatures de :

- Monsieur Michel PONCHANT pour le comité de pilotage « cavités à chauves-souris » en Maine-et-Loire ;
- Madame Brigitte WILMANN-THIVAULT pour le comité de pilotage « Puits du Chinonais » en Indre-et-Loire ;

Les membres du Comité syndical, à l'unanimité, délibèrent favorablement pour désigner :

ZSC Cavités à Chauves-souris : en 49	Monsieur Michel PONCHANT
ZSC Puits du Chinonais : en 37	Madame Brigitte WILMANN-THIVAULT

Pour extrait certifié conforme.



La Présidente,

Sophie TUBIANA

Certifié exécutoire par la Présidente  
Compte-tenu de la transmission en  
Sous-préfecture et de la publication

Le 13 MARS 2025